

REGLEMENT CLM 2023

1° Conditions générales

L'inscription d'un concurrent implique automatiquement et de plein droit son acceptation pleine et entière du Règlement Intérieur.

L'organisation décline toute responsabilité pour tout incident ou accident pouvant survenir, avant, pendant ou après l'épreuve et découlant du non-respect du règlement.

L'organisation du Challenge se réserve le droit de modifier le parcours et /ou d'annuler le challenge, jusqu'au départ de celui-ci, si les conditions météo venaient à mettre en danger la sécurité des participants.

Le raid Challenge Ludovic Martin est ouvert à toute personne née en 2006 et avant tant qu'elle est accompagnée d'un majeur.

Pour les mineurs, une attestation parentale est exigée.

2° Conditions d'inscriptions

Le Raid Challenge Ludovic Martin doit obligatoirement être réalisé en binôme. Chaque binôme est composé à minima d'un sapeur-pompier (Militaire, SPP, SPV, Privé) et au maximum d'un mineur.

L'inscription ne sera validée qu'après paiement de l'épreuve. Un certificat médical avec les mentions « *course à pied et natation en compétition ou multisports en compétition* doit être joint ou déposé le jour de l'épreuve.

Chaque inscription de binôme se fera uniquement sur internet, via le lien « inscription » sur le site du Challenge Ludovic Martin (<https://www.challengeludovicmartin.com>)

Le tarif est de 40 euros par Binôme.

3° L'épreuve

Le raid Challenge Ludovic Martin se compose de différentes épreuves :

- 300 M de natation en mer.
- 3 Km de course à pied.
- 3 km de kayak (Kayak ouvert biplace).
- Obstacles sur la plage du Prieuré.
- 2 Km de course à pied.

La totalité de l'épreuve doit-être réalisée par le binôme.

Le kayak ainsi que les pagaies et les gilets de sauvetages vous sont fournis.

4° Horaires

- Retrait des dossards de 12H30 à 14H00
- Départ du raid : 14H30
- Fin de l'épreuve : 16H30
- Remise des récompenses : 17H
- Vin d'honneur : 17H30

5° Tenue et équipements

L'organisation vous fournit deux chasubles et une puce par binôme. La totalité du Raid doit se faire avec la chasuble et la puce. Elles devront être restituées à la fin de l'épreuve sous peine de se voir facturer ces équipements.

Pour l'épreuve de natation tout objet de propulsion (plaquettes, palmes...) est interdit. La combinaison, lunette de natation et bonnet de bain sont autorisés.

Un parc de transition sera mis à votre disposition entre l'épreuve de natation et la course à pied.

L'ensemble du raid ne peut se faire torse nu, mis à part l'épreuve de natation.

6° Ravitaillement

Un ravitaillement avec de l'eau, des oranges, et des bananes vous sera proposé à la fin de l'épreuve de kayak.

Un second ravitaillement plus garni vous attendra à l'arrivée du Raid.

7° Sécurité

Des jalonnes présents sur l'ensemble du parcours assureront la sécurité des concurrents et des tierces personnes se trouvant sur le parcours.

Pour les épreuves de natation et de kayak un dispositif de sécurité composé de bateaux et de paddles sera mis en place.

Durant toute la durée de l'épreuve de kayak, le port du gilet de sauvetage est obligatoire.

Au départ de l'épreuve de kayak, un arbitre contrôlera la bonne mise en œuvre de ce dernier.

Il est demandé aux concurrents de respecter le code de la route et de faire preuve de bon sens, pour une bonne cohabitation entre touristes, spectateurs et automobiliste.

8° Comportement

Tout comportement inapproprié ou dangereux qui ne serait pas à l'image du Challenge Ludovic Martin peut entraîner un arrêt et une disqualification du Raid Challenge Ludovic Martin.